

Nouvelles pratiques sociales

Articuler l'individuel et le social

Audrey Gonin

Intersectionnalité : regards théoriques et usages en
recherche et intervention féministes
Volume 26, numéro 2, printemps 2014

URI : id.erudit.org/iderudit/1029257ar

DOI : [10.7202/1029257ar](https://doi.org/10.7202/1029257ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN 0843-4468 (imprimé)
1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gonin, A. (2014). Articuler l'individuel et le social. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 1–6. doi:10.7202/1029257ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



Articuler l'individuel et le social

Audrey GONIN
École de travail social
Université du Québec à Montréal

Ce numéro de *Nouvelles pratiques sociales* est, une fois de plus, très riche sur le plan de ses contenus. Le dossier thématique de ce numéro, consacré à l'intersectionnalité, est particulièrement volumineux puisqu'il comprend 12 articles. Dans ce contexte, la rubrique *Perspectives* ne comprend qu'un seul texte, de manière exceptionnelle, et nous avons également reporté la publication de l'article gagnant du concours étudiant de l'année 2014. Le texte de Dany Boulanger, lauréat du concours, sera donc publié dans le prochain numéro de la revue. Par contre, nous avons pu adjoindre à ce numéro deux échos de pratiques, qui entrent en résonance avec le dossier thématique, car ils rendent compte de pratiques basées sur un cadre d'analyse intersectionnel. Le numéro comprend également une note de recherche portant sur le statut de la recherche en travail social. Un fil conducteur unit la plupart des textes de ce numéro, qui analysent sous

AVANT-PROPOS

différents angles l'articulation des niveaux individuel et social. Entre individualisme méthodologique et déterminisme social des conduites, plusieurs auteur.e.s développent des perspectives qui permettent d'intégrer des dimensions subjectives, d'une part, et matérielles ou structurelles d'autre part. Les interrelations entre ces dimensions peuvent ainsi être explorées, identifiées et analysées, ce qui ouvre des pistes stimulantes pour la recherche et l'action dans le champ du travail social.

DOSSIER THÉMATIQUE

Le dossier de ce numéro est intitulé « Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes ». La présentation du dossier rédigée par ses deux responsables, Elizabeth Harper, professeure à l'École de travail social de l'UQAM, et Lyne Kurtzman, agente de développement du Service aux collectivités de l'UQAM, permet tout d'abord de situer l'émergence et le développement du concept d'intersectionnalité, ainsi que ses ancrages sociaux et théoriques. Ensuite, leur texte identifie les enjeux qui caractérisent actuellement le champ de l'intersectionnalité. La diversité des concepts mobilisés par les auteur.e.s s'inscrivant dans ce paradigme, mais aussi des usages de la notion, des significations qui lui sont accordées et des perspectives théoriques avec lesquelles elle est articulée, sont autant d'éléments pouvant générer une imprécision ou une ambiguïté de ce cadre d'analyse. Toutefois, le grand nombre de recherches et de pratiques mobilisant le concept d'intersectionnalité dans les dernières années amène à considérer sa pertinence et sa fécondité pour l'analyse des processus de (re)production des inégalités sociales, des discriminations, tout comme des rapports sociaux asymétriques s'exprimant aux niveaux méso ou microsocial (violences, enjeux de pouvoir...). Les textes réunis dans ce dossier permettent d'opérer des clarifications théoriques, tout en discutant des points faisant actuellement l'objet de débats. Par ailleurs, ils illustrent différents usages de l'intersectionnalité, ceux-ci contribuant à éclairer les spécificités et les potentialités de ce cadre d'analyse.

L'ENTREVUE

Nous publions dans ce numéro une entrevue que Marjolaine Goudreau, du RÉCIFS (Regroupement, échanges, concertation des intervenantes et des formatrices en social), a réalisée avec Vincent de Gaulejac, professeur de sociologie à l'Université Paris – Diderot. Intitulée « Le travail social à l'épreuve de l'idéologie managériale », cette entrevue discute certains des enjeux soulevés dans le champ du travail social par le développement de la

nouvelle gestion publique. Vincent de Gaulejac y partage notamment son analyse au sujet de l'écart existant entre les finalités que les intervenant.e.s sociaux donnent à leurs interventions, d'une part, et d'autre part une logique organisationnelle par laquelle les objectifs sont définis de manière quantitative. En ce sens, le sociologue dénonce la « quantophrénie » (la maladie de la mesure), qui repose sur la prémisse selon laquelle seuls les chiffres seraient susceptibles de décrire la réalité. Selon de Gaulejac, ce phénomène est plus fondamentalement inscrit dans le cadre d'un renversement anthropologique conduisant à envisager les êtres humains comme des ressources (les « ressources humaines »), c'est-à-dire comme des moyens au service de l'organisation, plutôt que de voir l'organisation comme un moyen dirigé vers la finalité du développement humain. L'entrevue se conclut sur une incitation à analyser la nature du pouvoir qui se met en place par ces modalités de gestion, afin de surmonter la difficulté à agir collectivement face aux transformations actuelles du champ de la santé et des services sociaux.

ARTICLE EN PERSPECTIVES

Le texte publié dans la rubrique Perspectives de ce numéro propose un regard macrosocial sur le phénomène d'endettement chez les jeunes. Le titre de l'article de Lorena Perez-Roa, étudiante de 3^e cycle à l'Université de Montréal, résume fort bien l'objet de son texte : « Et si la dette privée était un problème de société? Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes dans le contexte de la "révolution néolibérale" ». Dans ce texte, l'auteure avance que les explications actuellement dominantes données au phénomène de surendettement tendent à le situer soit comme résultant de (mauvais) choix individuels, dans la « thèse de la faute », soit comme résultant de circonstances particulières dans lesquelles le risque du surendettement est actualisé, dans la « thèse de l'accident ». Or, l'auteure montre que les deux thèses tendent à masquer le contexte social qui favorise le surendettement, mais aussi le fait que certains groupes sociaux sont plus vulnérables à ce risque. Ainsi, Lorena Perez-Roa développe une critique de la responsabilisation individuelle liée au fait de voir le surendettement comme conséquence de choix irrationnels ou irresponsables, en mobilisant le concept de contradiction paradoxale issu des travaux d'Axel Honneth. La conception du surendettement comme accident, par ailleurs, est également soumise au questionnement à partir d'une troisième vision : l'endettement comme problème social et politique. Finalement, afin de développer cette lecture alternative du phénomène, l'auteure propose de le problématiser « à partir d'une analyse de l'expérience

sociale de celles et ceux qui se trouvent surendettés», ce cadre interprétatif permettant d'échapper à une lecture binaire du phénomène, en particulier sur le plan d'un jugement en termes de responsabilité ou d'irresponsabilité.

NOTE DE RECHERCHE

La note de recherche publiée dans ce numéro a été rédigée par Stéphane Rullac qui, à la suite d'une formation d'éducateur spécialisé et d'un doctorat en anthropologie, est responsable du Pôle recherche de BUC Ressources (établissement régional du travail social des Yvelines, en France), où il assure la coordination du Centre d'études et de recherches appliquées. La réflexion qu'il développe dans ce texte est liée aux transformations qui s'opèrent actuellement au niveau de la recherche dans le domaine du travail social, en France. En effet, les formations du champ de l'intervention sociale se donnent majoritairement dans des écoles professionnelles indépendantes des universités, qui n'avaient initialement pas vocation à mener des activités de recherche. Or, la création récente de pôles de recherche et d'étude pour la formation et l'action sociale, ainsi que le développement de partenariats avec des universités, traduisent la volonté de donner un essor à la recherche dans le domaine du travail social. Dans ce contexte, une réflexion se développe sur la question de la spécificité de son objet ou de son angle, de ses visées, de ses méthodes, etc., par rapport à d'autres domaines. C'est à cet endroit que les questionnements et débats issus du contexte français deviennent d'intérêt pour le lectorat québécois de *Nouvelles pratiques sociales*. En effet, le texte de Stéphane Rullac est l'occasion de réinterroger ce qu'il en est du statut de la recherche en travail social, des rapports du « théorique » et du « pratique » dans ce champ, ainsi que de la scientificité d'une démarche de recherche. Dans cette perspective, il met de l'avant que trois orientations divergentes peuvent lui être données : une recherche « sur », « en » ou « pour » le travail social.

ÉCHOS DE PRATIQUE

Les deux textes publiés dans ce numéro font écho au dossier thématique consacré à l'intersectionnalité, en illustrant l'intérêt que ce cadre d'analyse présente pour des formations visant la prise en charge des discriminations et la transformation des pratiques.

Le premier texte en écho de pratique s'intitule « Le concept d'intersectionnalité à l'épreuve de la pratique : l'exemple de la formation "Regards croisés sur l'égalité et les discriminations" ». Il a été rédigé par Jacqueline Girardat, directrice de l'Association de Lutte contre les Discriminations en Alsace, Émilie Jung, chargée de projets à l'Association Migrations Santé

Alsace, et Joëlle Magar-Braeuner, étudiante de 3^e cycle à l'Université du Québec à Montréal et Paris 8. Ce texte retrace le déroulement et analyse les enjeux d'une série de séances de formation portant sur les questions de discrimination, cette formation étant destinée à divers acteurs du champ social (cadres et intervenant.e.s) en France. Elle avait pour objectifs de « permettre de prendre conscience de l'imbrication des rapports de domination et de ses propres représentations » et d'« outiller sur les concepts relatifs à l'intersectionnalité » afin que, plus spécifiquement, les destinataires de la formation « évitent la segmentation et la hiérarchie entre différentes situations de discrimination ». Tout en explicitant les visées et modalités de la formation mise en œuvre, les auteures du texte effectuent un retour sur cette expérience, dont le bilan est mitigé. Elles exposent en effet humblement les écueils qu'elles ont rencontrés au cours de la démarche, afin d'approfondir la compréhension des difficultés qui se sont posées. Cette démarche les conduit à conclure qu'une formation de ce type ne peut faire l'économie d'une analyse des rapports sociaux qui s'actualisent au sein du groupe de formation lui-même.

Le second texte s'intitule « L'intersectionnalité appliquée : un projet pilote à Montréal ». Berthe Lacharité, coordonnatrice de projet à Relais-femmes, et Anne Pasquier, ancienne coordonnatrice de la Table des groupes de femmes de Montréal, y relatent une démarche effectuée en deux temps au sujet de la question de l'emploi des femmes des communautés culturelles et immigrantes dans les groupes de femmes à Montréal. Partant du constat que celles-ci étaient sous-représentées au sein du mouvement féministe, le premier temps de la démarche a consisté à explorer les réalités de l'emploi des femmes immigrantes ou racisées dans les groupes de femmes montréalais. Leur faible présence dans ce milieu a ainsi été documentée, tout en identifiant certains des facteurs qui y contribuent. Sur cette base, un second temps de formation-accompagnement a été mis en œuvre : celui-ci visait à « travailler à la fois sur la compréhension du problème (méconnaissance chez les natives blanches des obstacles vécus par les femmes racisées et immigrantes de même que des pratiques discriminatoires à l'œuvre dans les groupes...) et sur les solutions pour faire sauter les obstacles (mise en place de mesures favorisant l'embauche, l'accueil, l'intégration et la rétention en emploi) ». Cette démarche a en particulier contribué à mettre à jour, avec les participantes, les biais culturels intervenant dans le processus d'embauche et, ainsi, permis d'identifier des modifications à apporter pour le rendre plus inclusif. De la même manière, les enjeux de l'intégration de femmes issues de minorités à une équipe de femmes issues de la majorité québécoise sont explorés, en vue de déconstruire les obstacles et les préjugés qui nuisent à un maintien en emploi. Finalement, les auteures mettent en évidence que ce

type d'initiative peut conduire à un changement de «culture d'organisme», par lequel les femmes issues de minorités culturelles ou racisées peuvent prendre une autre place.

Bonne lecture!